© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Mon fils se drogue au cannabis

Par Profil supprimé Postée le 18/09/2011 20:35

> mon fils n'a que 15 et demie, ça fait maintenant 6 mois presque ou peut être plus qu'on a constater(son père et moi) qu'il fume et pas que la cigarette on est désemparé on sait pas comment le sortir de là car il s'enfonce doucement il est démotivé,s'est dé-scolariser vit la nuit et dort la journée dés fois ne rentre pas dort on sait ou, il ne écoute plus il fait sa vit il se considère comme un adulte quand on lui parle il fugue et dort dehors pour nous punir, notre vie est bouleversée, on vit ses problèmes touts les jours du matin au soir.Comment l'obliger à se faire soigner et arrêter cette M...
> Je vous remercie d'avance de me guider et aider.

Mise en ligne le 20/09/2011

Bonjour,

Les consommations de tabac et de cannabis de votre fils pourraient s'inscrire dans une situation de malaise plus large. Le cannabis, à lui seul, ne peut expliquer totalement et exclusivement ce que vous évoquez de sa démotivation, sa déscolarisation, ses fugues, ses relations difficiles avec vous.

Vous semblez ne plus le reconnaitre et dites que votre vie en est bouleversée. C'est un âge où de grands changements se produisent du point de vue de la personnalité, de l'affirmation de soi, des choix d'avenir..., et c'est plus ou moins "spectaculaire" selon les jeunes. C'est aussi l'âge d'expérimentations diverses, de prises de position, voire de certains passages à l'acte. Il n'est pas possible d'évaluer, à travers vos quelques lignes, si votre fils va mal et à quel point, s'il fume de manière problématique, s'il se met en danger... Une chose est claire c'est que vous êtes très inquiète pour lui et que les tensions dans la famille sont difficiles à supporter.

A ce titre, nous vous conseillons de vous rapprocher d'un lieu de consultations spécialisées dans l'aide aux jeunes en difficulté (drogue, scolarité, relations familiales...). Un accueil et un accompagnement, sous forme d'entretiens confidentiels réguliers, sont proposés aux jeunes quand ils le souhaitent. En parallèle, ou indépendemment du jeune quand celui-ci refuse cette proposition, une aide aux parents est également possible.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de "La Maison des Adolescents" la plus proche de chez vous. Les consultations y sont assurées par différents professionnels (psychologues, travailleurs sociaux...), elles sont individuelles, confidentielles et gratuites.

Si vous souhaitez échanger par téléphone sur cette situation qui vous préoccupe, vous pouvez également nous joindre au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7j/7, de 8h à 2h).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :